

Appel d'offre n°**EE2-AO-PO-2026-007**
Procédure ouverte

Fourniture de matériel technique divers

CAHIER DES CHARGES

mardi 24 mars 2026

Contents

1	Dispositions administratives – Procédure Ouverte.....	3
1.1	Préambule	3
1.2	Pouvoir adjudicateurs (PA)	3
1.3	Objet du marché	3
1.4	Règlementation – Loi applicable – Tribunal compétent.....	3
1.5	Entrée en vigueur et du marché	4
1.6	Mode de passation du marché	4
1.7	Divisions en lots.....	4
1.8	Révision des prix.....	4
1.9	Variantes.....	4
1.10	Accès au marché	4
1.11	Visite des lieux.....	4
1.12	Adjudication	4
1.13	Checklist des documents à compléter et fournir au moment du dépôt de l’offre	5
1.14	Remise des offres.....	5
1.15	Ouverture des offres	5
1.16	Évaluation des offres.....	5
2	Spécifications techniques.....	6
2.1	Description du marché	6
2.2	Principe de ce marché	6
2.3	Comparaison des offres	6
2.4	Contenu du catalogue.....	7
2.5	Site de vente en ligne & passation des commandes.....	7
2.6	Quantités	8
2.7	Livraison.....	8
2.7.1	Délai de livraison.....	9
2.8	Service après-vente, garantie et qualité des fournitures.....	9
2.9	Langues	9
3	Annexes.....	9

1 Dispositions administratives – Procédure Ouverte

1.1 Préambule

Les Ecoles Européennes sont des établissements d'enseignement officiels créés conjointement par les gouvernements des Etats membres de l'Union européenne ainsi que les institutions de l'Union européenne. Ces écoles ont pour vocation de dispenser un enseignement multilingue et multiculturel. Elles s'adressent en priorité aux enfants du personnel des Institutions Européennes dans les cycles maternel, primaire et secondaire.

L'Ecole Européenne Luxembourg II est l'une des écoles européennes les plus récentes, forte de ses 260 professeurs, 2700 élèves et 70 personnels administratifs et de services.

1.2 Pouvoir adjudicateurs (PA)

Cet appel d'offres est mené par l'Ecole Européenne Luxembourg 2 (EE2) qui est l'unique pouvoir adjudicateur (PA) :

Adresse postale du PA

Ecole Européenne Luxembourg 2
Service Procurement
6 rue Gaston Thorn
L-8268 BERTRANGE
Luxembourg

Courrier Electronique du PA

MAM-CALL-FOR-TENDERS-FOURNITURE-TECHNIQUE-2026@eursc.eu

1.3 Objet du marché

Le présent marché a pour objet un contrat de **fourniture de matériel technique** divers destiné aux besoins du service technique de l'Ecole Européenne Luxembourg 2.

La procédure se concrétisera par la conclusion d'un **Contrat-Cadre**.

L'offre du soumissionnaire retenu engage celui-ci. Elle est intégrée au contrat, dont elle constituera l'annexe II.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas attribuer tout ou partie du marché.

1.4 Règlementation – Loi applicable – Tribunal compétent

La présente procédure est soumise à la réglementation sur la passation des marchés publics, à savoir principalement :

- Le Règlement (UE, Euratom) 2024/2509 du Parlement européen et du Conseil du 23 septembre 2024 relatif aux règles financières applicables au budget général de l'Union, tel que modifié et toutes ses évolutions suivantes,

Ci-après dénommé « règlement financier ».

Ce texte est consultable sur internet :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/fr/TXT/?uri=CELEX%3A32024R2509>

Tout litige relatif à la présente procédure ne pouvant être réglé à l'amiable est porté devant le Tribunal de l'Union européenne à Luxembourg.

1.5 Entrée en vigueur et du marché

Le contrat entrera en vigueur à la date de signature du contrat par la dernière partie.

La durée de l'exécution du contrat est de **12 mois**.

Après cela, le contrat est **reconduit** tacitement **3 fois pour une période de 12 mois**, sauf si l'une des parties reçoit une notification formelle contraire au moins 9 mois avant la fin de la période en cours. Cette reconduction n'entraîne ni modification ni report des obligations en vigueur.

1.6 Mode de passation du marché

Ce marché est passé par **procédure ouverte** avec publication d'avis au Journal Officiel de l'Union Européenne.

1.7 Divisions en lots

Le marché **n'est pas divisé en lots**.

1.8 Révision des prix

Aucune révision des prix n'est prévue au contrat, puisqu'il s'agit des prix publics du site web du contractant auxquels seront appliqués un Rabais Consenté sur le catalogue de prix publics.

1.9 Variantes

Le PA n'envisage pas différentes possibilités d'exécution pour une ou plusieurs positions du bordereau. Les options ou variantes ne sont pas autorisées et ne seront pas prises en compte.

1.10 Accès au marché

La participation à cette procédure est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes physiques ou morales relevant du domaine d'application des traités et à toutes les personnes physiques ou morales d'un pays tiers qui aurait conclu avec l'Union Européenne un accord particulier dans le domaine des marchés publics, dans les conditions prévues par cet accord. Elle est également ouverte aux organisations internationales.

1.11 Visite des lieux

Aucune visite des lieux n'est prévue.

1.12 Adjudication

Le marché sera adjugé au soumissionnaire ayant proposé **l'offre au prix le plus bas**, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions de participation et ait fourni l'intégralité des renseignements demandés.

1.13 Checklist des documents à compléter et fournir au moment du dépôt de l'offre

Le document « Annexe 3 – Checklist des documents à compléter et fournir » est à compléter par le soumissionnaire. Ce document récapitule l'ensemble des pièces devant impérativement accompagner l'offre. Il précise également les critères de sélection applicables à ce marché, la documentation technique à fournir, ainsi que les critères d'attribution.

1.14 Remise des offres

La date limite pour la remise des offres est le **vendredi 22 mai 2026 à 16h00**

Les modalités complètes sont définies dans le document « Invitation à soumissionner ».

1.15 Ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres aura lieu le **Mardi 2 juin 2026 à 13h30**.

Les modalités complètes sont définies dans le document « Invitation à soumissionner ».

1.16 Évaluation des offres

Seront examinés les éléments suivants, sans ordre préétabli :

- Évaluation des critères d'exclusion et de sélection des soumissionnaires
- Vérification de la conformité technique des offres
- Évaluation des critères d'attribution du marché

2 Spécifications techniques

2.1 Description du marché

Le présent appel d'offres a pour objet la sélection d'un contractant chargé de fournir à l'école divers matériels techniques nécessaires au bon fonctionnement de ses activités pédagogiques, techniques et administratives.

Chaque soumissionnaire doit disposer d'un catalogue public accessible, sous forme de site de vente en ligne, indiquant les prix publics hors TVA applicables à la date de remise des offres.

2.2 Principe de ce marché

Le principe de ce marché est que le soumissionnaire propose un **Rabais**, ferme et inconditionnel, qui s'appliquera durant toute la durée du contrat à l'ensemble des prix publics de son catalogue en ligne.

Le catalogue fourni par le soumissionnaire constitue le catalogue de référence pour l'exécution du marché. Les prix catalogue doivent correspondre aux prix publics normalement pratiqués par le soumissionnaire pour l'ensemble de sa clientèle.

Le **Rabais** proposé s'applique à l'ensemble des articles figurant dans le catalogue du soumissionnaire, à l'exception des produits sur-mesure et spéciaux.

Il est exprimé en pourcentage sur les prix publics hors TVA et inclut l'ensemble des frais liés à la fourniture des produits, notamment les frais d'emballage, de transport, de livraison et toute autre charge éventuelle.

Le rabais proposé est ferme, définitif et non révisable pendant toute la durée du marché. Il constitue un engagement contractuel du soumissionnaire et s'applique à tous les achats effectués par le pouvoir adjudicateur sur la base du catalogue de référence.

Afin de permettre la vérification des prix publics, le soumissionnaire fournit dans son offre un lien vers son site de vente en ligne.

2.3 Comparaison des offres

Afin de permettre une comparaison objective des offres lors de la procédure d'attribution, une liste représentative d'articles couramment utilisés par l'école est établie à des fins d'évaluation. Cette liste d'article se trouve dans le fichier Excel « EE2-AO-PO-2026-007-Annexe 2 - Rabais Consentis.xlsx ».

Le soumissionnaire complètera le fichier Excel « EE2-AO-PO-2026-007-Annexe 2 - Rabais Consentis.xlsx » avec les renseignements suivants :

- Nom du soumissionnaire
- Adresse du site de vente en ligne avec les prix publics
- **Rabais** consenti sur l'entièreté du site de vente en ligne, à l'exception des produits sur-mesure et spéciaux.
- Pour les 25 articles :
 - Référence
 - Marque
 - Lien vers la page du site de vente
- Le prix unitaire HTVA : Ce prix **doit** correspondre au prix public du site de vente en ligne)

Pour chaque article, le **Rabais Consentis** sera appliqué afin de déterminer le « Prix unitaire Hors TVA

avec rabais ».

Le marché est attribué au soumissionnaire ayant remis **l'offre au prix le plus bas**, conformément aux dispositions applicables en matière de marchés publics, pour autant qu'il remplisse toutes les conditions de participation et ait fourni l'intégralité des renseignements demandés.

IMPORTANT : La liste d'articles reprise dans le document « EE2-AO-PO-2026-007-Annexe 2 - Rabais Consentis.xlsx » est utilisée **uniquement à des fins de comparaison** pour l'évaluation des offres. **Il ne s'agit pas d'un engagement d'achat de la part du pouvoir adjudicateur.**

2.4 Contenu du catalogue

Le catalogue du soumissionnaire doit contenir à minima les catégories de fournitures techniques suivantes :

- Emballage et expédition (Cartons, film plastiques,...)
- Manutention (Charriots, transpalette, ...)
- Equipement d'entrepôt ou industriel (Armoires métalliques, rayonnage, échelles, escabeaux,...)
- Environnement, hygiène et nettoyage (Poubelles, containers à déchets,...)
- Sécurité et Signalisation
- Piles / batteries

Tous les produits proposés par sur le site doivent respecter les normes de sécurité et de qualité applicables. Le fournisseur doit fournir les fiches techniques et les certificats de conformité pour chaque produit proposé, ainsi que, le cas échéant, les fiches sécurité.

2.5 Site de vente en ligne & passation des commandes

Le soumissionnaire indique dans son offre l'adresse complète et définitive de son site de vente en ligne avec les prix publics. L'adresse communiquée constitue un élément substantiel de l'offre et ne peut être modifiée durant la phase d'évaluation des offres.

Le site devra :

- être accessible au public à la date limite de remise des offres ;
- permettre une consultation libre et directe des prix sans restriction technique ou géographique ;
- afficher des prix clairs en euros, avec mention explicite HTVA ou TTC (à défaut, les prix seront réputés hors TVA).

Des comptes professionnelles seront créés pour les différents acheteurs de l'école.

Le site du contractant devra permettre la constitution d'un panier et l'export en format PDF, WORD ou EXCEL.

Sur base de cet export, l'Ecole établira un bon de commande (contrat spécifique), suivant les prix catalogue (site web) proposé par le candidat, auxquels sera déduit le Rabais Consentis. Les bons de commandes comporteront :

- La référence du contrat ;
- La référence du bon de commande ;
- La date d'émission du bon de commande ;
- La désignation des fournitures ;

- Les quantités souhaitées ;
- Les colis à assembler et nommer ;
- Le lieu de la livraison ;
- La signature du représentant du pouvoir adjudicateur.

Les bons de commandes seront adressés par email au titulaire de l'accord-cadre, qui accusera réception du bon de commande dans les 7 jours à compter de la notification.

Dans le cadre de ce marché, il est possible que l'Ecole demande au Contractant du matériel technique spécifique qui n'est pas inclut dans le catalogue du fournisseur. Dans ce cas, le Contractant remettra, s'il est en mesure de le faire, une offre de prix à l'Ecole pour ce matériel.

2.6 Quantités

Les besoins annuels étant extrêmement variables d'une année à l'autre, ils ne peuvent être définis précisément au préalable. **L'accord-cadre est à bons de commande, sans minimum garanti.**

Le pouvoir adjudicateur estime ses besoins en fourniture de matériel à +/- 170.000 EUR pour les 4 ans.

Le montant maximum qui pourrait être dépensé sur ce contrat-cadre est de 250.000 EUR.

2.7 Livraison

Toutes les commandes passées par le Pouvoir Adjudicateur sont livrées à l'adresse suivante :

Adresse postale du PA

Ecole Européenne Luxembourg 2
Service Procurement
6 rue Gaston Thorn
L-8268 BERTRANGE
Luxembourg

L'Ecole effectuera régulièrement des commandes globales, pour plusieurs usagers du site. Le Contractant devra composer des colis pour chacun des usagers, et indiquer sur chaque colis le destinataire et le bâtiment. Pour cela, lors de la commande, l'Ecole indiquera au fournisseur les différents colis à assembler, le bâtiment où livrer le colis et le destinataire.

Les livraisons partielles devront rester exceptionnelles.

Le site de l'école du Pouvoir Adjudicateur est composé de 5 bâtiments. Le contractant livrera le matériel jusqu'aux bâtiments indiqués. Les produits seront déchargés par le livreur, avec son propre matériel, et les produits seront apportés à l'intérieur du bâtiment et déposés à l'endroit indiqué par l'Ecole.

Les livraisons peuvent être effectuées du lundi au vendredi, de 09h00 à 11h30, et de 13h00 à 16h30. Le contractant indiquera les jours et heures de livraison, au service de réception de l'école, 24 heures minimum avant la livraison.

2.7.1 Délai de livraison

Le délai standard pour la fourniture est de maximum 30 jours calendrier à compter de la réception du bon de commande

Si le contractant n'est pas en mesure d'assurer ce délai pour certaines fournitures, il le signifiera au Pouvoir Adjudicateur endéans un délai de 5 jours suivant l'accusé de réception de la commande en spécifiant un nouveau délai. Le Pouvoir Adjudicateur informera le contractant de son acceptation du délai ou de l'annulation de la commande.

2.8 Service après-vente, garantie et qualité des fournitures

Le titulaire du marché s'engage à assurer, pendant la durée de garantie contractuelle courant à compter de la date de réception du matériel, un service après-vente comprenant la garantie de bon fonctionnement, la réparation ou le remplacement de tout équipement reconnu défectueux, sans frais pour le pouvoir adjudicateur, y compris les frais de retour, de transport et de livraison.

La fourniture est garantie contre tout vice de fabrication ou défaut de matière à compter de la date de livraison. La période de garantie minimum est de 2 ans.

2.9 Langues

Tous les documents émanant du contractant sont écrits **en langue française**. Les éventuels couts de traduction sont à charge du contractant.

Le contractant s'engage à n'envoyer sur le site que du personnel maîtrisant au moins une des trois langues suivantes : la langue française, la langue anglaise ou la langue allemande.

3 Annexes

Les documents annexes sont les suivants :

- Annexe 1 – Déclaration sur l'honneur
- Annexe 2 – Rabais Consentis
- Annexe 3 – Checklist des documents à compléter et fournir
- Annexe 4 – Formulaire d'identification des soumissionnaires
- Annexe 5 – Formulaire en cas d'offre conjointe
- Annexe 7 – Formulaire d'identification bancaire
- Annexe 8 – Formulaire de sous-traitance
- Annexe 9 – Projet de Contrat